

2ième Centenaire

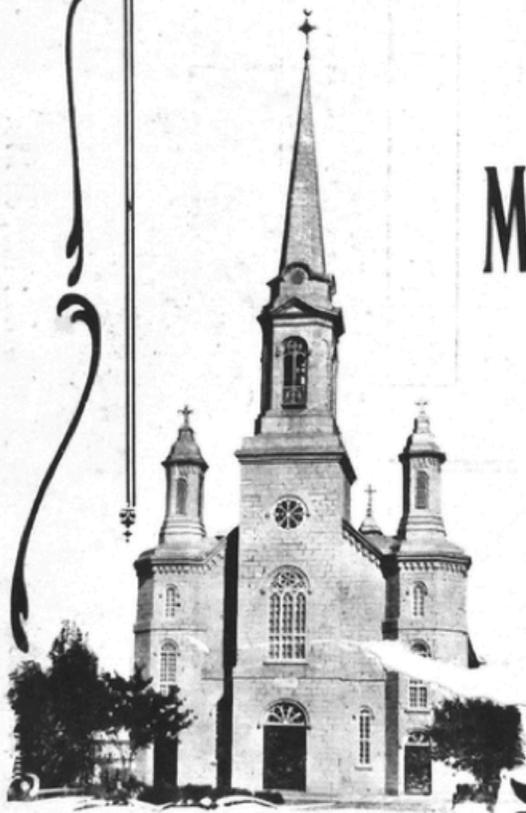
1729 - 1929

SAINT-FRANÇOIS

DE

Montmagny

Programme-
souvenir



PROTÉGEZ-VOUS!

PROTÉGEZ-VOUS ! Nous lisons chaque jour de bien tristes nouvelles, relatant les nombreux désastres causés par le tonnerre !
NE JOUEZ PAS AVEC LA Foudre! ELLE PEUT TOUT ANÉANTIR EN UN INSTANT — VOUS ET VOS BIENS!

Faites installer dès cette semaine un paratonnerre "SECURITY"

Le chef de famille qui tient à la protection de ses propriétés et à la vie de sa femme et de ses enfants est PERSONNELLEMENT RESPONSABLE — il se reprochera toute sa vie un désastre causé par la Foudre, s'il n'a pas su s'en prémunir au préalable par l'installation, pourtant si facile et si peu dispendieuse, d'un Paratonnerre "SECURITY".

\$1000

SERONT PAYÉES !

à quiconque prouvera que nous avons eu déjà "un seul et unique rapporté pour incendie par la foudre sur les bâtiments protégés avec notre appareil de Paratonnerre en cuir "SECURITY".

GARANTIE DE 25 ANNÉES

Chaque acheteur reçoit une "garantie" avec son installation.

\$200 PAYÉES POUR CHAQUE PARATONNERRE

Si les bâtisses protégées avec notre appareil de Paratonnerre "SECURITY" sont détruites par la foudre, la Compagnie vous rembourse \$200 pour chaque paratonnerre.

Chaque installation de paratonnerre "Security" est inspectée par les électriciens du gouvernement.

ÉVITEZ d'acheter un Paratonnerre qui n'est pas efficace.

Exigez le "SECURITY".

\$5000

DE GARANTIE

Déposées au
Gouvernement

vous assure un appareil parfait. Installé suivant la loi des Paratonnerres de la province de Québec, et inspecté par les inspecteurs électriciens du gouvernement.

ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ pour notre "Brochurette" vous donnant tout renseignement à ce sujet — ou faites demander l'un de nos nombreux spécialistes — qui se fera un plaisir de se rendre sur les lieux, et vous dire ce qu'il y a à faire **POUR VOUS PROTÉGER CONTRE LES DANGERS IMMINENTS DE LA Foudre.**

Nous avons besoin de bons agents pour nous représenter dans chaque paroisse.

Cap. payé

\$129,000

Cap. autorisé

\$150,000



Security MANUFACTURING CO. LTD.

BUREAU : 100, 3e Ave.

MANUFACTURE : 74, 3e Ave., Limoilou, QUÉBEC

Saint-François

DE

Montmagny

2ième Centenaire

1729 - 1929

SAINT-FRANÇOIS

DE

Montmagny



Programme-
souvenir



M. L'ABBÉ LÉON VIEN, Curé

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

Saint-François



La paroisse de "St-François de la Rivière du Sud" est l'une des plus anciens du diocèse. Bornée au nord par Berthier, à l'est par St-Pierre, au sud et à l'Ouest par St-Raphael elle forme un quadrilatère d'environ cinq milles carrés.

"La Seigneurie de la Rivière du Sud, dite L'Epinais écrivait Mgr de Laval, dans un mémoire, en 1863, contient une lieue et demie. Il y a là, 10 familles et 26 âmes".

C'est en 1646, qu'arrivèrent en notre paroisse nos premiers habitants.

Les premiers Missionnaires qui les visitèrent furent M. Thomas-Joseph Morel—vers 1675. Puis les deux Messieurs Volant de St-Claude—1680 Encouragés par ces vaillants apôtres, les colons travaillaient. Les terres, alors si fécondes, en attirèrent, peu à peu un plus grand nombre si bien qu'en 1722, un arrêt du Conseil du Roi mande au Curé de St-Pierre: "de desservir, par voie de Mission, les habitants du fief de Bellechasse, établis près de la Rivière du Sud, jusqu'à ce qu'il ait été fait un chemin praticable, dans le dit fief, pour aller à la paroisse de Bellechasse, (Berthier).

La Seigneurie de Bellechasse, dont fait partie St-François, fut concédée le 29 octobre 1672, à Alexandre de Berthier. Après sa mort, son fils Alexandre, hérita de la dite Seigneurie. Mort sans enfant, Nicholas Bergères de Rigauville officier de l'armée, reçut en héritage cette seigneurie. Puis il épousa Marie Françoise Pachot veuve d'Alexandre de Berthier. Elle fut léguée ensuite à Jean-Baptiste de Rigauville, qui, mort

sans enfant, la transmit à son frère Charles Régis de Bergères de Rigauville, lequel, prêtre et Curé-Missionnaire de St-François, la légua en mourant à l'Hôpital Général de Québec. Après l'abolition de la tenure seigneuriale, cette communauté vendit ses droits au sieur Germain Morin.

PRETRES-DESSERVANT

Monsieur Jean-Baptiste Grenet

Curé de Berthier et desservant de St-François. C'est lui qui en 1729, bâtit près du Pont de la Rivière du Sud, la première église et y célébra, pour la première fois la sainte Messe en notre paroisse, le 25 décembre 1729. Cette chapelle de 32 pieds de long sur 25 de large, servait aussi de résidence au Missionnaire. Elle fut bâtie sur un terrain donné par sieur Joseph Gendron, dont l'arrière-petit-fils Sieur Charles Gendron, avocat et gendre de l'honorable juge P.-A. Choquette, demeure à Québec. C'est à cet endroit que notre bien-aimé Cardinal, bénira un monument commémoratif donné par les paroissiens actuels. C'est en 1731 que fut nommé le premier marguillier de St-François.

LISTE DES MARGILLIERS DE ST-FRANÇOIS

- 1731 Joachim Doyon
- 32 Joseph Boulé
- 33 Pierre Gaudin
- 34 Daniel Frégeau
- 35 Joseph Boulé

- 34 J.-B. Dumas
 35 Pierre Martineau
 36 Joseph Morin
 37 Jérôme Paré
 38 Thomas Morin
 39 J.-B. Morin, N. P.
 1840 Charles Goupil
 41 Joseph Buteau
 42 J.-B. Boutet
 43 Joseph Fraser
 44 J.-F. Morin,
 45 J.-B. Blais
 46 J.-B. Langlois
 47 J.-P. Boulet
 48 Augustin Paré
 49 Martial Morin
 1850 Joseph Blais
 51 Joseph Gagnon
 52 Guillaume Fournier
 53 **Joseph Fournier**
 54 Joseph Fortier
 55 Isidore Guilmette
 56 Joseph Lachance
 57 J.-B. Allaire
 58 Benoit Morin
 1859 Prudent Lavergne
 1860 Pierre Bonneau
 61 Bénoni Buteau
 62 J.-B. Laprise
 63 Pierre Gagné
 64 Pierre Boulet
 65 Edouard Martineau
 66 Vital Morin
 67 Pierre Boulet
 68 Prudent Boulet
 69 Hubert Théberge
 1870 Xavier Blais
 71 Léonard Martineau
 72 Célestin Morin
 73 Piere Lemieux
 74 Ignace Létourneau
 75 Michel Boulet
 77 Charles Morin
 78 Cyrille Bolduc
 79 F.-P. Morin
 1880 F.-X. Blais
 81 Joseph Boissonneault
 82 Octave Paré
 83 Joseph Dumas
 84 Antoine Théberge
 85 Bénoni Buteau
 86 Georges Morin
 87 Jean-Baptiste Buteau, **fls**
 88 Vital Morin
 89 Nazaire Picard
 1890 Joseph Campagna
 91 Ferdinand Boissonneault
 92 F.-X. Dagneau
 93 Célestin Morin à Vital
 94 Octave Morin
 95 Stanislas Morin
 Prudent Blais
 96 Gilbert Simard
 97 Elzéar Guilmette
 98 Léger Martineau
 99 Thomas Théberge
 1900 Joseph Gamache
 1901 Alexandre Bernier
 02 Jean Gosselin
 03 Prudent Dumas
 04 Edouard Morin
 05 Sévère Allale
 06 Alphonse Guimond
 07 Germain Morin
 08 Jacques Boissonneault
 09 Eugène Picard
 1910 Napoléon Morin
 11 Napoléon Simard
 12 Césaire Montmigny
 13 Adrien Théberge
 14 François Paré
 Jean-Baptiste Savoie
 15 Cyrille Paré
 16 François Blais
 17 Pierre Martineau
 18 Stanislas Simard
 19 Auguste Gagnon
 20 Cléophas Lamonde
 21 Pierre Théberge
 22 Honoré Picard
 23 Philius Flset
 24 Eugène Bernier
 25 Téléphore Boulet
 26 Pierre Couture
 27 Hermas Boulet
 Xavier Simard
 28 Joseph Boulet

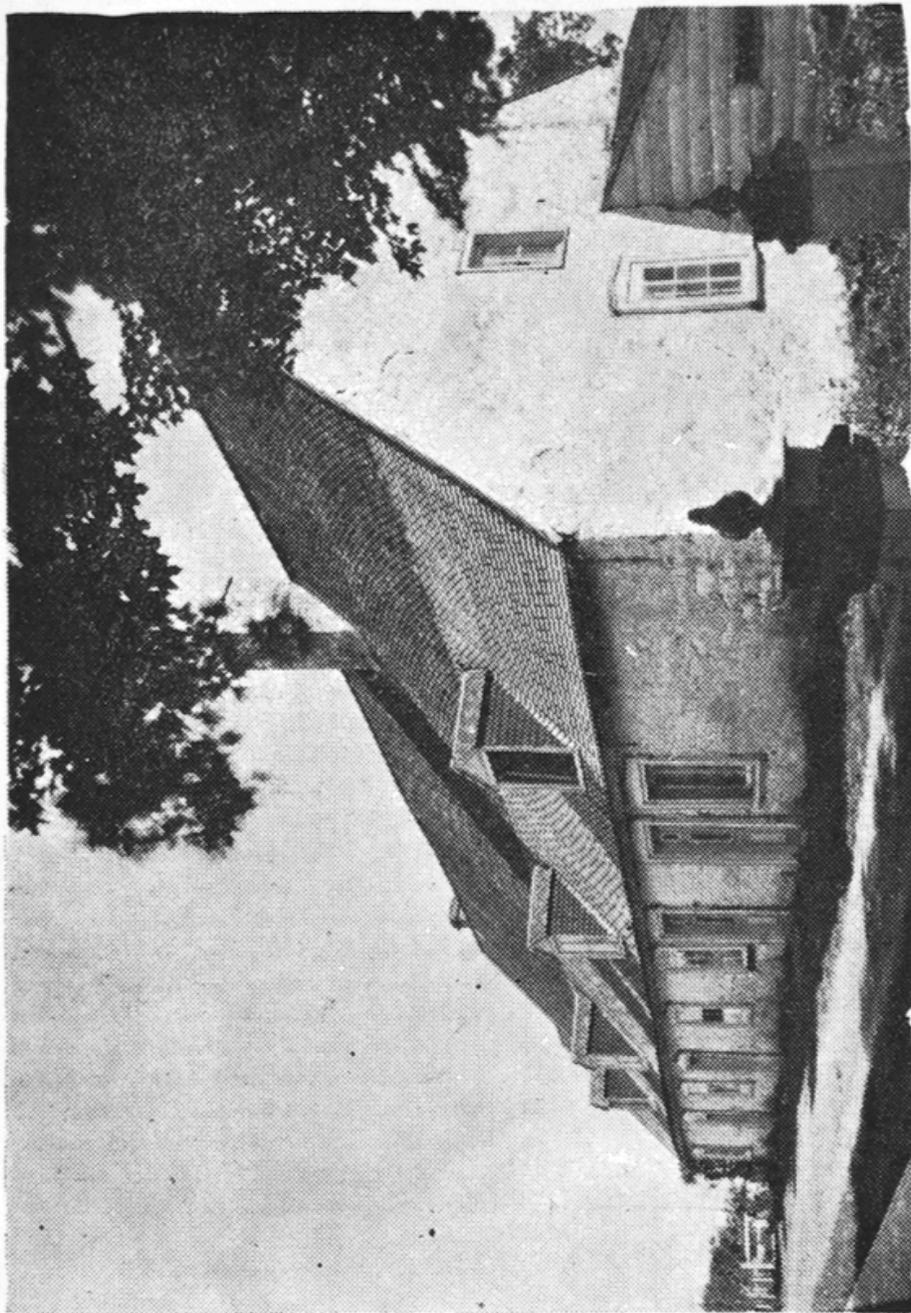


L'EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| 36 Pierre Ducharme | 84 Noel Roy |
| 37 J.-B. Laprise | 85 Antoine Beaucoïn |
| 38 Joseph Gendron | 86 Joseph Kemner |
| 39 Pierre Boulé | 87 Louis Thibault |
| 1740 Pierre Beaudoin | 88 Joseph Boutain |
| 41 Clément Fortier | 89 Joseph Buteau |
| 42 Louis Boutain | 1790 Louis Paré |
| 43 Nicholas Boissonneault | 91 J.-B. Bilodeau |
| 44 Jacques Picard | 92 François Talbot |
| 45 Augustine Dumas | 93 André Lorando |
| 46 Michel Asselin | 94 Louis Morin |
| 47 Louis Paré | 95 François Beaudoin |
| 48 Augustine Gendron | 96 Basile Beauchesne |
| 49 Jocques Gendron | 97 J.-B. Boutet |
| 1750 Jacques Frégeau | 98 Jean Morin |
| 51 Antoine Lachance | 99 J.-B. Martineau |
| 1752 Jean Morin | 1800 Joseph Dallaire |
| 53 François Fortier | 1801 Joseph Buteau |
| 54 Pierre Dallaire | 02 Louis Kemner |
| 55 Guillaume Lemieux | 03 Jacques Buteau |
| 56 René Destroismaisons | 04 Joseph Roy |
| 57 Charles Morin | 05 François Lemieux |
| 58 Joseph Picard | 06 Pierre Boissonneault |
| 59 J.-B. Dagneau | 07 Pierre Boutet |
| 1760 J.-B. Boulé | 08 Charles Morin |
| 61 Pierre Buteau | 09 Pierre Martineau |
| 62 Antoine Marceau | 1810 Joseph Mercier |
| 63 Michel Boutet | 11 Noel Picard |
| 64 Jacques Beaudoin | 13 Louis Blais |
| 65 Joseph Mercier | 14 Joseph-Marie Boutet |
| 66 J.-B. Martineau | 15 Frs-Louis Buteau |
| 67 Jean-Marie Boulet | 16 Jacques Gendron |
| 68 Louis Lanoux | 17 Louis Thibault |
| 69 Ignace St-Pierre | 18 J.-B. Dagneau |
| 1770 Antoine Rousseau | 19 Noel Destroismaisons |
| 71 Joseph Rouleau | 1820 Joseph Mercier |
| 1772 Pierre Boissonneault | 21 Augustin Mercier |
| 1773 Pierre Beaudoin | 22 Louis Morin-Ducharme |
| 74 Pierre Morin | 23 et 24 Louis Kemner Laflamme |
| 75 Jean Morin | 25 Joseph Buteau |
| 76 Joseph Beaudoin | 26 Pierre Morin |
| 77 Jacques Morin | 27 Joseph Laflamme |
| 78 J.-B. Dagneau | 28 François Lemieux |
| 79 Louis Blais | 29 François Picard |
| 1780 Pierre Dagneau | 1830 Simon Paré |
| 81 Jacques Gendron | 31 François Roy |
| 82 Joseph Blais | 32 Pierre Boissonneault |
| 83 François Morin | 33 Michel Pelchat |

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



L'ANCIEN PRESBYTÈRE — AUJOURD'HUI LA SALLE PAROISSIALE]

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

2ème PRETRE DESSERTANT

Messire André Jorian succède à Monsieur J.-B. Grenet et fut curé de Berthier. Il desservit St-François depuis 1736 jusqu'à 1748. Il mourut subitement au confessionnal le 24 décembre 1748.

Par intervalles, en 1741, Monsieur Louis Bernard Castonguay et en 1742, Monsieur Chrétien Lechasseur, missionnèrent à St-François.

Ce fut ensuite le Rév. Thomas Blondeau de 1748 à 1749 et Révérend Charles Régis de Bergères de Rigauville de 1749 à 1752.

C'est pendant son stage de curé, que la terre actuelle de la Fabrique, lui fut donnée par son père, afin que l'usufruit servit à lui et à ses successeurs. Il fut le 1er missionnaire résidant de St-François.

Pendant 57 ans et onze jours Monsieur Bédard administra d'abord comme missionnaire puis comme curé, St-François. Il mourut le 11 mars 1810. Il fit construire une église, c'est la 2ème à l'endroit même qu'occupe l'église actuelle. Il en bénit lui-même la 1ère pierre le 24 juin 1754.

En 1760 il fit venir 2 religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et fonda le couvent. D'abord près de la rivière, ensuite un véritable couvent de bois, bâti le 13 mai 1764 à l'endroit du couvent actuel, permit aux Soeurs de donner un cours complet qui se résumait alors, à apprendre à lire et à écrire et à apprendre son catéchisme.

La terre du couvent fut aussi donnée aux Soeurs par le curé.

Monsieur Michel Paquet desservit la paroisse du 13 mars 1810 jusqu'au 17 juillet de la même année.

Lui succéda Monsieur Raphael Paquet jusqu'au 18 septembre de la même année.

Monsieur Urbain Orfroy, jusqu'en octobre 1812;

Monsieur Hubert Cornelier, jusqu'en juillet 1815;

Monsieur Herménégilde Vallée, jusqu'en 1823, à titre de desservant.

Il y avait alors à St-François :

Communians	487
non-communians	266

Total . . . 753 âmes

Monsieur Nicholas Duroulin fut curé depuis octobre 1823 jusqu'au 27 octobre 1825;

Monsieur Pierre Viau, lui succéda jusqu'à janvier 1826;

Monsieur C.-J. Primeaux fut curé à St-François jusqu'au 15 septembre 1834. C'est lui qui fit construire le Calvaire, sur le rocher, près du presbytère. Il fut remplacé pendant onze mois par Monsieur Jean-Marie Madrau.

Monsieur Etienne Cécile, le remplaça jusqu'en août 83.

Puis vint Monsieur Louis-Léon Bélisle. Sous son administration le 21 juillet 1842, la paroisse fut érigé canoniquement et civilement le 28 septembre 1843.

Le 18 janvier 1856, Monsieur Belisle fit l'acquisition, pour l'usage du curé d'une terre à bois, située dans le second rang d'Armagh.

Le 29 septembre 1864 Messire Charles Trudelle devient curé de St-François. Il a construit l'église actuelle et il fut remplacé en 1876, le 2 octobre, par Monsieur Frédéric Auguste Oliva qui fut curé à St-François, jusqu'à sa mort arrivée le 4 janvier 1898. C'est lui qui a construit le presbytère actuel. Monsieur A. Boissinot arrivé à St-François au commencement de février, lui succéda jusqu'à sa mort. Le premier mai 1899, le Révérend Georges Pelletier devient curé. Il a agrandi la sacristie.

Monsieur Alfred Boulet, devient curé de juin 1922 au 17 décembre 1924. Il a agrandi le cimetière et réparé l'église.

Le curé actuel lui a succédé à cette date.



M. ART. MARTINEAU, Maire de la paroisse



M. PHILIPPE ROY, Ministre Canadien en France, originaire de S. François

Téléphone 2-5189

LANDIRY LIMITÉE



62 St Joseph St.
Quebec

BIJOUTIERS-IMPORTATEURS

Direct de la Manufacture aux Clients

SPÉCIAL

Horloges Grand-pères 4-4 Westminster	\$90.00
“ Tambour 4-4 Westminster.	38.00
“ Murales 4-4 Westminster.	28.00

Chapelets de perle de.	\$2.00 à 6.00
Chapelets de perle de couleur. Valeur de \$6.00. pour.	\$3.00

Verre taillé,

Verrerie,

Coutellerie de

Articles variés de

Parures de cou, assorties de prix.

Montres de dame, 15 pierres.

Montres-bracelet et gousset pour homme, 15 pierre \$5.00 et plus

Réveille-matin.

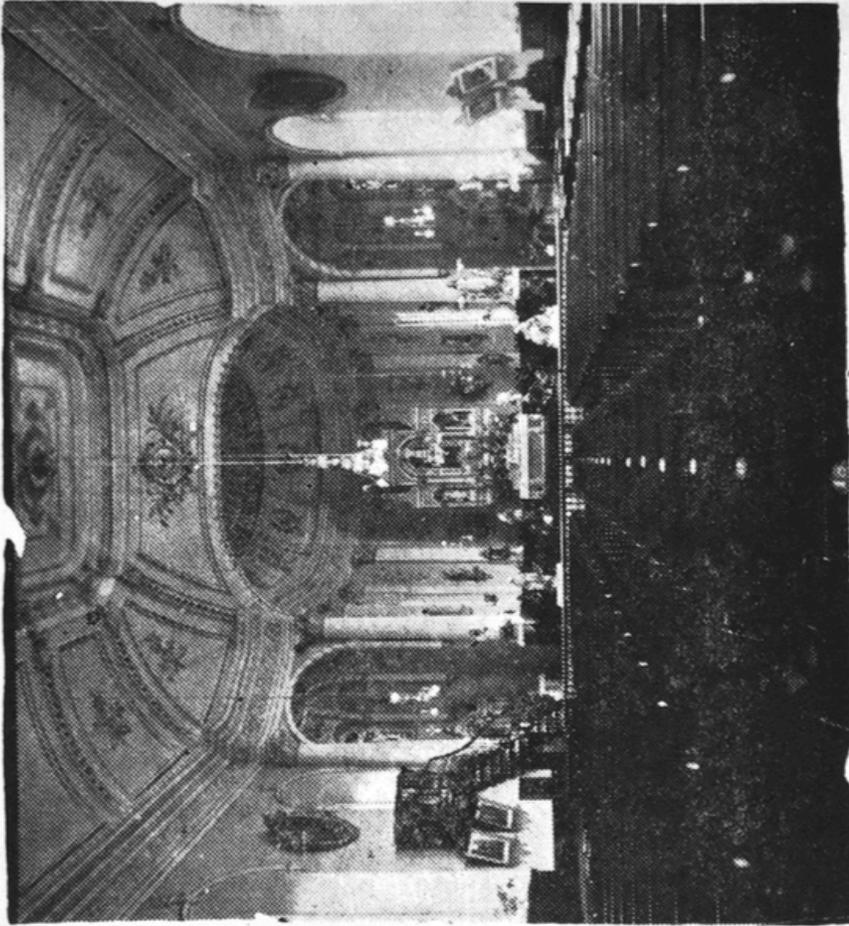
Bagues de fiançailles de \$5.00 à \$200.00, avec diamants.

Argenterie de tout genre.

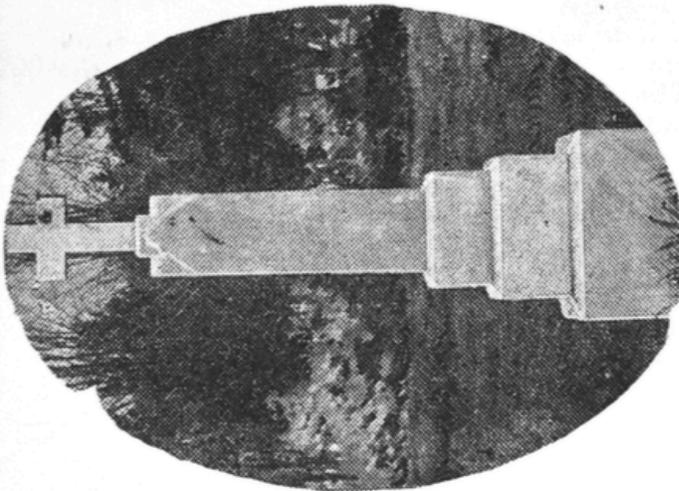
UNE VISITE EST SOLLICITÉE

Toute commande par la poste sera exécutée avec soin, en plus ceux qui mentionneront le nom du programme recevront un joli cadeau GRATUITEMENT.

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE



CROIX COMMÉMORATIVE

Érigée sur le site même de la première église
Bénite par S. E. le Cardinal Rouleau
le 14 juillet 1929

Téléphone 241-s-23

Solfrid Morin

BOUCHER

St-François, Co. Montmagny

Téléphone 242-s-23

Wellie Boulet

CHARRETIER

St-François, Co. Montmagny

Alphonse Garant

Manufacturier de

Roues, moyeux, raies de roues.
Essieux en fer de toute sorte.Spécialité : essieux patentés qui
se graissent automatiquement.

St-François, Co. Montmagny

Téléphone 241-s-21

Art. Martineau

NOTAIRE

St-François, Co. Montmagny

MESSAGE DE LA REDACTION

Le Comité de la Rédaction du Programme-Souvenir, au nom du Comité général et en son nom, offre ses plus sincères remerciements à tous les annonceurs qui, par leur généreuse souscription, en ont assuré la publication, et nous adressons les mêmes remerciements à nos collaborateurs qui, par leurs écrits, rendent sa lecture intéressante et attrayante.

En retour et à titre d'appréciation et de reconnaissance, nous prions fortement les Canadiens français de savoir reconnaître nos compatriotes et de les encourager.

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



M. H. BOULET, marguillier en charge



M. ARTHUR MORIN
Président de la Commission scolaire



AVIS

Avis est par les présentes donné aux personnes qui désirent louer des chambres ou des "camps" ou servir des repas aux touristes ou aux voyageurs que suivant la Loi des licences. Chapitre 25, R.S. 1925.

20.—Il est défendu de tenir et d'exploiter un hôtel, un restaurant ou une maison de logement, sans avoir au préalable obtenu une licence à cette fin.

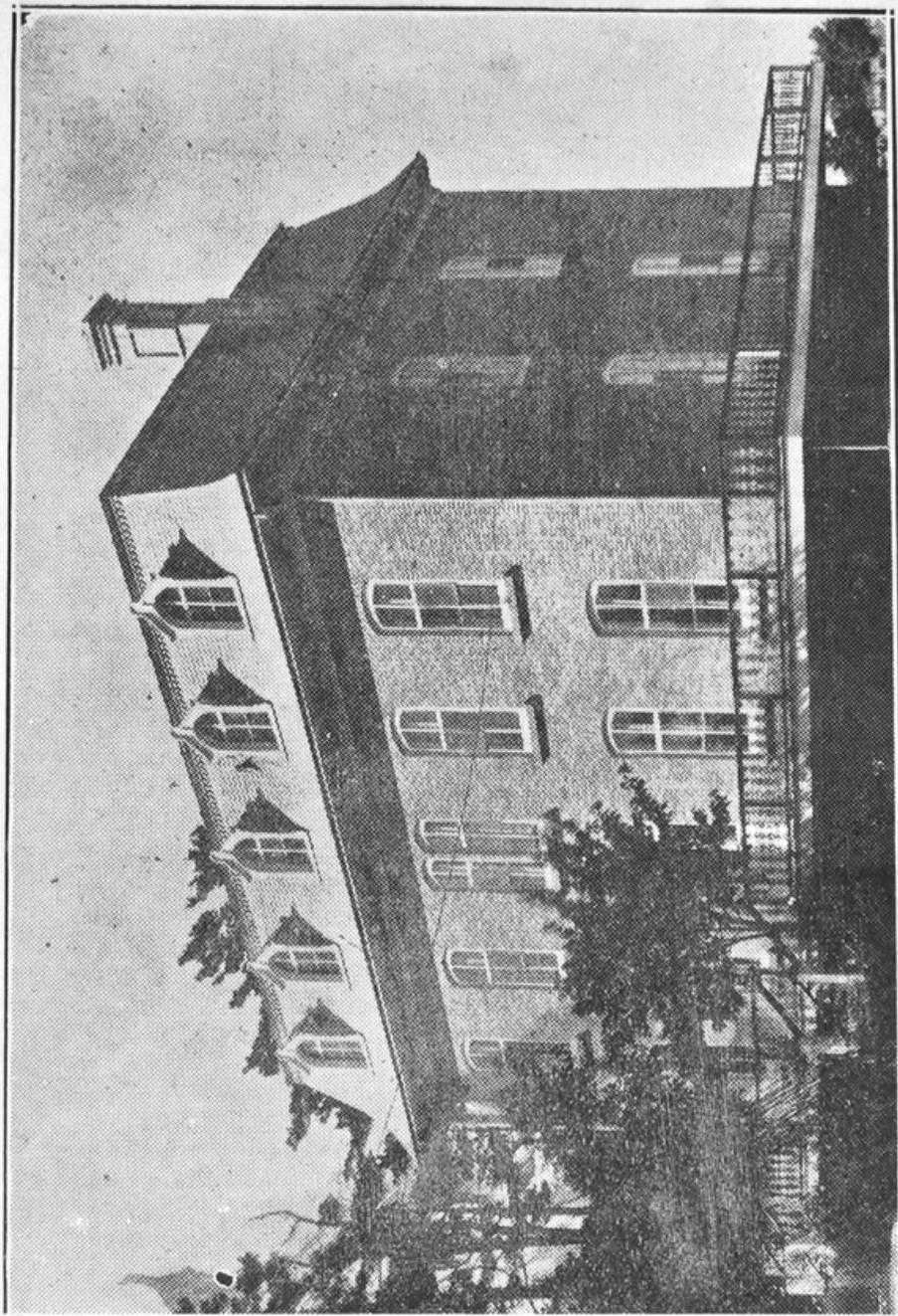
26.—Quiconque tient ou exploite un hôtel, un restaurant ou une maison de logement, sans licence à cette fin encore en vigueur suivant les prescriptions de la loi, est coupable d'infraction aux dispositions de la présente loi, est passible, pour chaque infraction, d'une amende équivalente au double du montant de droit de licence, et des frais et, à défaut de paiement de la dite amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois.

27.—Quiconque, sans être porteur d'une licence pour tenir ou exploiter un hôtel, un restaurant, ou une maison de logement, induit le public ou les voyageurs, au moyen d'une annonce ou par tout autre moyen, à croire qu'il tient un hôtel, un restaurant ou une maison de logement, ou sollicite ou accepte le patronage des voyageurs, est coupable d'une infraction contre les dispositions de la présente loi et passible, en sus du paiement des frais, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars pour chaque infraction, et, à défaut de paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas trente jours.

Publié par le Directeur du Service " Hôtelleries "
Hôtel du Gouvernement, Québec.

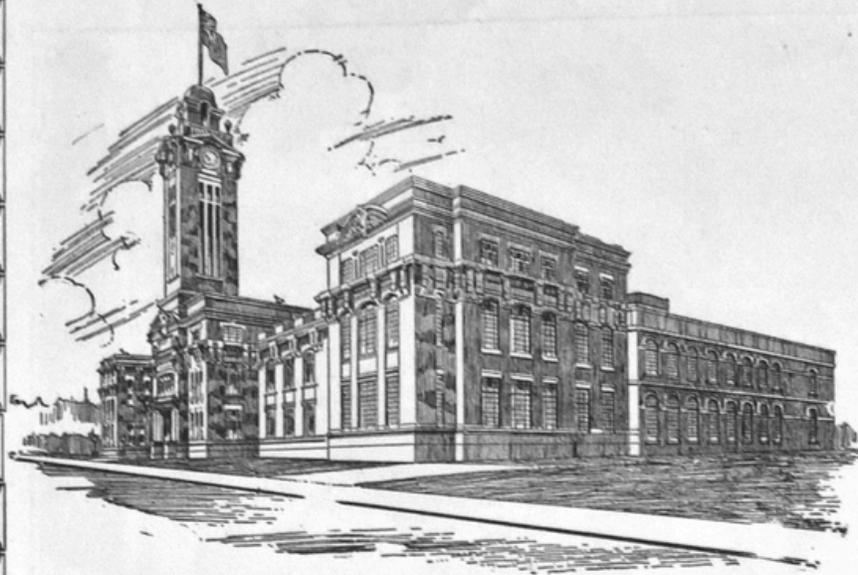


Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



LE PRESBYTÈRE

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



École Technique de Québec

185, BOULEVARD LANGELIER

Fondation du Gouvernement Provincial pour l'éducation de notre jeunesse

INDUSTRIELS

Voulez-vous être secondés dans vos entreprises par vos enfants? Capitalistes, voulez-vous que les institutions que vous avez fondées progressent sous la direction de vos fils? Faites-les profiter des avantages que leur offre l'enseignement technique de notre Province. Ouvriers, si vous voulez vous perfectionner dans vos métiers, fréquentez les cours du soir de l'École Technique de Québec.

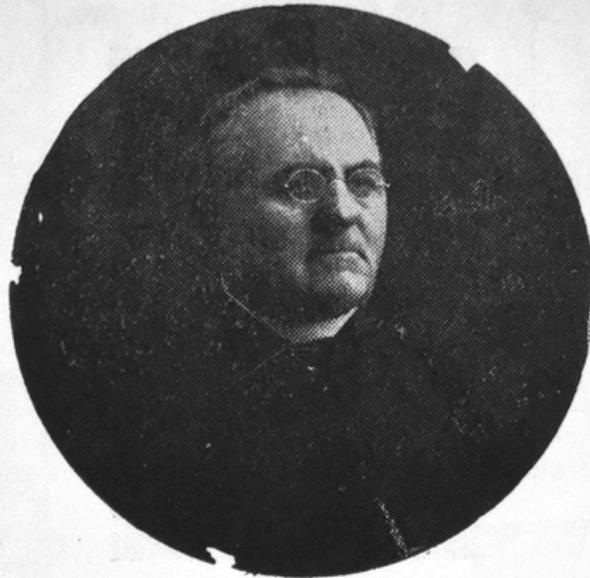
MATIÈRES ENSEIGNÉES

Mécanique d'ajustage et d'automobile, Forge, Trempe, Soudure autogène, Fonderie, Menuiserie, Modèlerie, Dessin industriel, Sciences, Mathématiques, Électricité, Plomberie, Maréchalerie, Pose de la brique, Chauffage des chaudières.

Des Bourses sont accordées aux Élèves méritants

PHILIPPE MÉTHÉ, Directeur

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



M. L'ABBÉ GEORGES PELLETIER
Curé, de 1899 à 1922

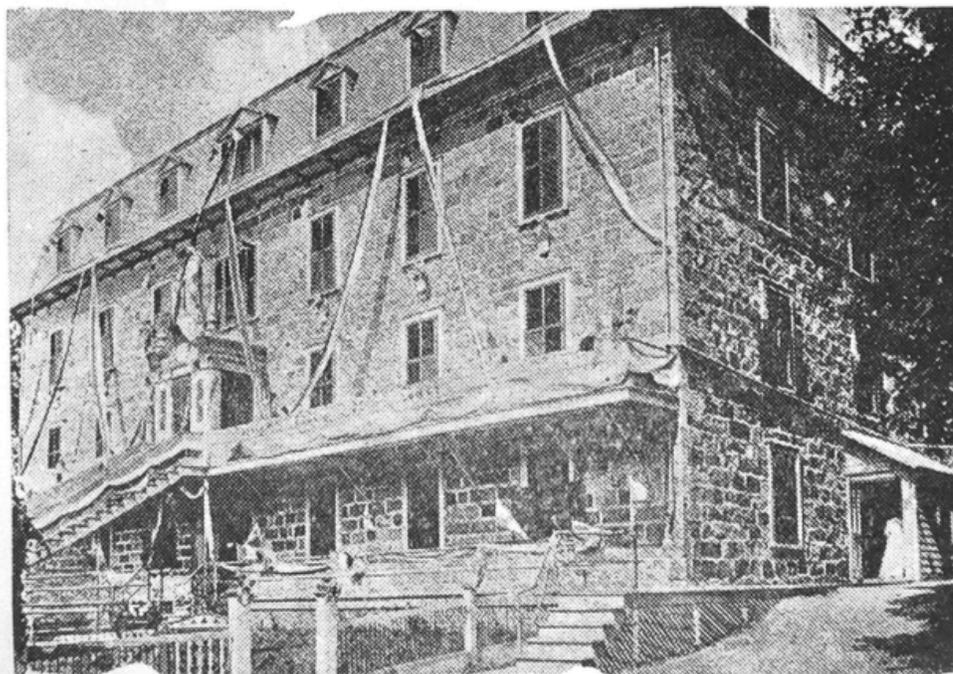


M. L'ABBÉ ALFRED BOULET, enfant de la paroisse,
Curé, de 1922 à 1924

**Vos yeux sont en sécurité sous mes soins. — J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.**



La Vén. Marguerite Bourgeoys
Fondatrice de la Congrégation
de Notre-Dame



LE COUVENT

Historique du couvent de la C. N.-D.



Le couvent de Saint-François du Sud fut fondé le 18 septembre 1763, sous le pontificat de Clément XIII, le règne de Louis XIV, en France, et Jacques Murray, gouverneur. Le Révérendissime Jean-Olivier Briand est vicaire général, et le Révérend Laurent Bédard est curé de la paroisse.

Monsieur Bédard aimait Saint-François ; il voulait y résider et y fixer ses successeurs ; une des raisons qui l'inclinèrent à y fonder un couvent, c'est que par ce moyen, il espérait engager l'évêque de Québec à y faire toujours résider le curé qui n'avait alors à Saint-François qu'une résidence provisoire. Son plan premier, fut de convertir en couvent le presbytère qu'il venait d'abandonner pour résider dans le presbytère nouvellement construit. Ce fut là qu'allèrent d'abord résider les deux premières religieuses de la Congrégation de Notre-Dame qui furent les fondatrices : Soeur Sainte-Hélène et Soeur Sainte-Scholastique.

Depuis longtemps on parlait de l'établissement d'une mission ; il n'y en avait aucune dans toute la côte du Sud établie pour former la jeunesse ; tout le monde sentait l'avantage qu'il en reviendrait, et convenait que la gloire de Dieu y était intéressée. Ainsi, on parlait, on projetait sans rien décider. En 1762, la Providence parut se manifester en donnant jour à l'exécution d'un projet si avantageux par lui-même. L'ancien presbytère, situé sur un emplacement de deux arpents en superficie, se trouvant vacant, plusieurs personnes qui avaient la chose à coeur, saisirent cette occasion, et crurent que cette bâtisse était propre pour commencer l'établissement. Il fallait, pour établir cette mission, la permission du Supérieur ecclésiastique et l'agrément du Gouverneur général. On était assuré du premier, le Révérendissime J.-O. Briand, V.C., qui accorda cette permission avec bonheur. Le nouveau gouvernement, quoique porté pour le bien, donnait plus d'inquiétudes. Cependant, la mission est approuvée par le Gouvernement général de la manière la plus gracieuse ; il la regarde comme utile et même nécessaire pour l'éducation de la jeunesse et le bien public. Après cela, il n'y eut plus de délai : on écrit, on demande des soeurs, elles arrivent bientôt. Mais quelle ne dût pas être leur surprise de ne trouver qu'une petite maison, enfoncée dans les terres, éloignée de l'église de vingt-cinq arpents. Ces dignes filles de Marguerite Bourgeoys se confient entièrement en Dieu et se résignent à passer l'hiver dans cette maison si éloignée de l'église. Comme il ne leur avait pas été possible de pourvoir aux provisions d'hiver, elles n'avaient point de bois, point d'argent pour en acheter. Il fallait donc que la Providence leur vint en aide, elle ne tarda pas. Il prit envie à une vieille dame qui touchait une assez bonne rente d'aller passer l'hiver avec les soeurs. Dans un seul jour, trente cordes de bois se rendirent à leur porte. Quoiqu'elles n'eussent pas un grand nombre de pensionnaires, elles furent abondamment pourvues de tout.

Après voir passé quelque temps dans cet ancien presbytère, on vit qu'il était insuffisant pour le nombre des pensionnaires qui pourraient se présenter dans la suite. On forma donc le projet de bâtir une autre maison assez spacieuse pour l'avenir : 80 pieds sur 30. Comme pour exécuter ce projet, il n'y

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

Soyez patriotes même en affaires, en accordant
votre patronage à une maison essentiellement
canadienne-française

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

INGÉNIEURS
MÉCANICIENS
FONDEURS

ATELIERS DE MÉTALLURGIE ET
DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE

206, RUE DU PONT - QUÉBEC

SPÉCIALITÉS

Ascenseurs modernes de tous genres.
Rectification des cylindres d'automobiles.
Bornes-Fontaines, Réchauds et Pompes.
Soudure électrique, la plus puissante machine
du District.

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J.-A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

avait aucun fonds, les soeurs s'offrent pour faire des quêtes dans différentes paroisses. C'était au mois de janvier. Entreprendre de parcourir les campagnes en une telle saison! L'exemple de leur Mère fondatrice, la Soeur Bourgeoys, descendant de Montréal à Québec, au plus fort de l'hiver, à pieds, pour l'établissement d'une mission, les enflamme, elles se mettent en marche et parcourent les paroisses de Saint-François, de Saint-Pierre, de Saint-Thomas, du Cap St-Ignace, de L'Islet, de Berthier. Plusieurs personnes se montrèrent généreuses : tout le bois nécessaire pour le corps de la maison fut promis, et jusqu'au printemps, les soeurs conçurent les plus belles espérances. Le printemps vint, le mois de mai allait finir, et plusieurs semblaient avoir oublié leurs promesses ; d'autres cherchaient à s'en dispenser. Lorsque le temps marqué pour commencer l'ouvrage fut arrivé, il ne se trouva que 18 à 20 pièces de bois de rendues. Les soeurs font défaire leur bâtisse et se retirent avec leurs pensionnaires au presbytère dont elles occupent la moitié. Les ouvriers arrivent, commencent l'ouvrage n'ayant devant eux que vingt pièces. Mais la Providence aidant, le bois arrivait tous les jours de toutes parts. Ce ne fut pas pour ces missionnaires, une petite satisfaction de voir en six semaines, tout le dehors de la maison fini. L'intérieur restait à faire, mais n'ayant que peu d'argent, elles furent obligées de ménager. La fatigue ne les rebute pas. Comme le jour est employé auprès des pensionnaires, elles trouvent moyen d'avancer l'ouvrage en retranchant sur le sommeil.

On est peut-être surpris, en lisant ce charmant récit des pénibles commencements du couvent de cette paroisse, de voir qu'il n'y est nullement question de Monsieur Bédard qui l'a fondé. Mais en faisant la part des temps et des circonstances, on comprendra facilement qu'il ne pouvait s'occuper de la bâtisse en question. On sortait à peine des rudes épreuves de la guerre, de la conquête qui avait ruiné les habitants alors peu nombreux. Monsieur Bédard venait de terminer les travaux de l'extérieur de l'église et du presbytère ; il avait encore beaucoup à demander pour terminer l'intérieur. Il ne pouvait se charger d'une nouvelle bâtisse, il se contenta de laisser agir seules les bonnes soeurs fondatrices Sainte-Hélène et Sainte-Scholastique.

Il est probable que cette première bâtisse en bois commencée avec tant de difficultés ne fut pas terminée à l'intérieur ; car bientôt après, vers 1774, on construisit une autre bâtisse en pierres, mais seulement de 65 pieds de longueur ; elle fut rallongée de 25 pieds sous Monsieur Primeaux qui demeura ici de 1826 à 1834. Cette bâtisse existait encore en janvier 1884, mais elle devait être démolie au mois d'août de cette même année. Pendant longtemps, ce couvent de Saint-François fut la seule maison de toute la côte du Sud. Aussi, était-elle fréquentée par les filles des premières familles de la côte Sud et même de la Beauce. Le nombre des pensionnaires s'est élevé jusqu'à 80 et au-delà. Cependant deux religieuses suffisaient pour l'intérieur et l'extérieur. Mais dans ce bon vieux temps, tout se réduisait à peu de chose : la lecture, les prières, le catéchisme pour toutes ; l'écriture pour plusieurs ; l'arithmétique, quelques notions d'histoire et de géographie pour quelques âmes d'élite. Voilà pour l'instruction. Puis on apprenait à coudre, à tricoter. Combien de bonnes mères ont été formées dans ce vieux couvent de Saint-François! Cette institution plus que séculaire a toujours pu se maintenir et grandir par elle-même. Aussi, la paroisse de Saint-François est-elle fière de la posséder.

C'est Monsieur Joseph Maurice dit Larivée qui, le 13 mars 1764, donna l'emplacement sur lequel les deux premières religieuses bâtirent le couvent, et pour ce don d'un rocher inculte, il s'est fait faire une fondation d'une messe

Avec les compliments de

Robitaille

PIANOS, ORGUES, MACHINES À COUDRE,
GRAMOPHONES, RADIOS ET
GLACIÈRES ÉLECTRIQUES

320, rue St-Joseph, - QUÉBEC

MAISON FONDÉE
EN 1891

TÉLÉPHONE
2-2406-w

F.-A. Fluet, Limitée

FABRICANTS D'EAUX GAZEUSES
DE CHOIX

65 67 rue des Prairies, - QUÉBEC

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

a perpétuité, payable par le couvent, laquelle doit être dite le 20 mars. Le 20 octobre 1766, Monsieur Bédard donna aux soeurs : 1o le couvent ; 2o une demi-perche de terre de front sur quarante arpents de profondeur, faisant partie de la terre actuelle du couvent sur laquelle l'église est bâtie. Par son testament olographe en date du 15 octobre 1808, Monsieur Bédard a fondé une pension de \$50.00 au couvent, en faveur des petites filles pauvres de Saint-François et de Berthier présentées par les curés de ces paroisses.

Plusieurs particuliers dont la liste serait trop longue à détailler, firent au couvent de généreux dons de terrains. Monsieur de Rigaudville, entre autres, passa, le 15 avril 1775 un contrat de concession d'une terre à bois de 4 arpents de front sur 30 arpents.

Le 21 juin 1812, on passa un acte entre la fabrique et le couvent, acte par lequel la fabrique cède au couvent "tout le terrain qui se rencontre depuis leur maison actuelle jusqu'à 10 pieds du pignon sud-ouest du presbytère actuel, sur la profondeur de 3½ arpents tenant par le nord au pied du rocher, au nord d'icelui, et en courant vers le sud, joignant par le sud-ouest, partie à l'emplacement des dites dames, et partie à Noel Boulet, et par le nord-est au terrain de la fabrique, à 10 pieds du dit presbytère, et partie au terrain des dites dames." Et le couvent cède à la fabrique "2¼ arpents de terre de front sur 12 perches de profondeur sur lequel terrain l'église est bâtie," avec droit de passage sur les dits terrains respectifs. Cet acte fut approuvé par Mgr Plessis et par une assemblée de la paroisse, le 23 juin de la même année 1812. Cela, sous Monsieur le curé Orfroy.

Monsieur l'abbé Hubert Cornelier, son successeur, fit renouveler, entre la fabrique et le couvent le même acte d'accord et d'échange que M. Orfroy. Il est, de plus, dit dans cet acte : "Quant aux clôtures, les dites dames et la dite fabrique feront par moitié les clôtures de l'arpent de terre cédé pour l'usage du dit Sieur Curé. C'est l'emplacement de la grange qui fut alors cédé par le couvent, et les clôtures de travers en partant de la route de l'église en courant au nord jusqu'au terrain du Sieur Paré." Cette route de l'église montait de la rivière sur la terre de l'église le long de la terre des soeurs.

Monsieur Louis-Léon Belisle, curé de 1840 à 1864, a donné mille preuves de dévouement au couvent de Saint-François. On doit le compter au nombre de ceux qui se sont le plus dévoués au bien de cette maison.

Monsieur Charles Trudel, son successeur (1864-1875) a aussi rendu de grands services au couvent. C'est sous son administration que se firent les réparations du vieux couvent en 1870. Il conduisit très bien cette entreprise. C'est lui qui obtint à son voyage à Rome la permission de célébrer la messe dans le couvent. C'est aussi Monsieur Trudel qui, à son retour de Rome, fit don d'un ciboire aux religieuses. Sa mémoire est vivace dans tous les coeurs.

Au mois de mai 1872, on célébra pour la première fois, la messe dans la petite chapelle du couvent. La Supérieure était Soeur St-Octave qui demeurait à la mission depuis 1867 et qui y resta jusqu'en 1873.

En 1882, sous l'administration de Monsieur l'abbé F.-A. Oliva, le couvent étant trop étroit pour le nombre d'élèves, les soeurs se décidèrent à construire une nouvelle maison. Elles demandèrent, en mars, la permission de bâtir, qui ne leur fut accordée qu'en novembre. Aussitôt, les soeurs guidées par les sages conseils de leur dévoué pasteur, M. Oliva, prirent des mesures pour conduire à bonne fin l'entreprise. De 1882 à 1884, sous la supériorité de la révérende Soeur de la Trinité, on n'entend parler que de la construction du couvent qui fut béni le dimanche, 17 août 1884, en la solennité de l'Assomption de

Nous payons comptant

En envoyant votre crème chez nous vous avez un chèque deux jours après : vous connaissez tout de suite la pesée et la richesse de votre crème ainsi que le montant d'argent qu'elle vous rapporte.

**Nous payons le plus haut prix possible.
Essayez l'envoi d'un bidon.**

La Laiterie Frontenac,
Limitée

142, rue de l'Église :-: QUÉBEC

la sainte Vierge. Durant les années qui suivent, les annales n'enregistrent que des événements intimes qui se déroulent sans bruit sous le ciel d'un pensionnat.

Le 18 mai 1899, Monsieur Pelletier prend possession de notre paroisse. Sur les pages des annales, les années se succèdent, les événements suivent leur cours dans l'intimité familiale jusqu'au mois de juin 1913, où notre couvent sort de son silence habituel pour proclamer bien haut le 150ème anniversaire de sa fondation, en même temps que le 100ème anniversaire de la mort de son fondateur, le regretté M. Bédard, et les noces d'or de la Supérieure, Soeur de la Trinité. Longtemps l'on parlera dans la paroisse de cette solennité si glorieuse et si belle, car chacun a ressenti, comme par une vague bienfaisante, une impulsion nouvelle vers le bien, le progrès et l'honneur.

Au mois de juillet 1916 la révérende Soeur de la Trinité, Supérieure est rappelée à la maison mère. Quarante ans de sa vie se sont passés au couvent de Saint-François. Le couvent est son oeuvre. Quelle leçon de détachement et de générosité ce départ ne nous laisse-t-il pas? En septembre, Soeur Ste-Marie-du-Cénacle, aujourd'hui supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, était nommée supérieure de la mission de Saint-François. Sous sa supériorité, le couvent prospère, non seulement au point de vue intellectuel et spirituel, mais au point de vue matériel. Le zèle qu'elle déploie auprès des enfants ne l'empêche pas cependant de se multiplier au dehors pour favoriser le progrès de son domaine, de ses dépendances. L'agriculture rend la terre florissante, tandis que la grange se transforme en une toilette toute neuve qui lui vaudra le premier rang dans le comté, avec les races qui la peuplent et lui font honneur.

Au mois de juillet 1923, la révérende Soeur Saint-Sixte, une estimée compagne de vénérée Soeur de la Trinité durant 25 ans, revient, après une absence de quatre ans, pour prendre la direction du couvent. Sous sa vigilance, les travaux commencés sont terminés : la toiture réparée, galeries neuves, trottoir en ciment jusqu'à l'extrémité du terrain. L'extérieur de la maison est vraiment agréable à voir ; il a un tout autre aspect. Maintenant, il est coquet le couvent !

Le 11 décembre 1924 apporte une bien triste nouvelle : celle du départ du dévoué pasteur M. Boulet, enfant de la paroisse, qui, depuis août 1922, avait pris possession de la cure vacante par la maladie de M. Georges Pelletier. M. l'abbé Léon Vien, fils de M. l'inspecteur Vien, jadis bien connu dans la région de Québec, est nommé curé à Saint-François.

Nous goûtons sa parole profondément chrétienne, digne d'un apôtre du Christ. Il dit qu'à l'exemple du souverain pontife, qui signe à la suite de son nom "Serviteur des serviteurs de Dieu", il sera le serviteur des paroissiens, particulièrement des enfants.

Monsieur le Curé s'est fait à St-François et aux alentours, la réputation d'être "très bon" pour le couvent.

Nous souhaitons à Monsieur le Curé Vien, une longue et heureuse carrière dans notre paroisse qu'il oriente vers le bien, le progrès, l'honneur et la sainteté.

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



L'HONORABLE M. CYRILLE-F. DELÂGE
Surintendant de l'Instruction publique,
Province de Québec,
depuis le 13 avril 1916.

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

Département

DE

l'Instruction publique



Depuis 1846, toute l'organisation scolaire de la Province de Québec est sous le contrôle immédiat du Département de l'Instruction publique, lequel, d'après l'opinion de M. Paul de Cazes, ancien secrétaire de ce département, quoiqu'il relève d'un ministre, l'honorable Secrétaire de la Province, est, à proprement parler, un ministère, dont il a tous les rouages administratifs.

Un haut fonctionnaire inamovible, sous le titre de Surintendant de l'Instruction publique, administre ce département, secondé dans l'exercice de cette importante fonction par deux assistants, l'un de nationalité française, l'autre de nationalité anglaise, et avisé par le Conseil de l'Instruction publique, qui se divise en deux comités, le Comité catholique et le Comité protestant, dont les lois et les règlements relatifs à l'Instruction publique, après leur élaboration et leur adoption, sont ensuite soumis à la sanction ministérielle.

Le Surintendant a non seulement des rapports avec l'exécutif de la Province, le Conseil de l'Instruction publique et ses deux comités, mais aussi avec les municipalités scolaires, au nombre de 1806, le 30 juin 1928, réparties comme suit : 1454 municipalités scolaires catholiques et 352 municipalités scolaires protestantes, dans lesquelles il y a 7,209 écoles élémentaires, 69 écoles modèles, 636 académies, dirigées par 20,266 instituteurs laïques et religieux, que fréquentent, sans instruction obligatoire, 565,845 enfants de 5 à 16 ans.

Notre système scolaire est complet ; il n'est pas parfait, mais il est perfectible, et avec la précieuse collaboration de tous les hommes de bonne volonté, l'avenir s'annonce sous les auspices les plus favorables.

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

Téléphone : 2-6518

Imperial Jewelry & Watch Repairing Co.

H. FORTIER, Prop.

64, rue St-Joseph, Chambre 9,
QUÉBEC, Qué.

AGENCES DE FABRIQUES

L'endroit le plus avantageux pour vous procurer au prix de la fabrique, des articles tels que : Montres, Horloges, Diamants, Coutellerie, Argenterie, Verrerie, Bijouterie de toutes sortes. Articles de fantaisie, etc. Prix défiant toute compétition.

SPÉCIALITÉ : Réparation de Montres et de Bijouterie, exécutée avec soin.

ATTENTION !

SPÉCIAL — Pour 1 mois seulement — **SPÉCIAL**

Afin que le public en général se rende compte des valeurs que nous offrons, et du service que nous pouvons lui donner, l'Imperial Jewelry & Watch Repairing Co. fait une offre tout à fait spéciale et généreuse: nous réparons votre montre, n'importe quelle sorte de réparation, pour le prix maximum de \$1.50, jamais plus, **SOUVENT MOINS, MAIS CETTE OFFRE EST POUR UN MOIS SEULEMENT.** Une réparation, exécutée avec soin, se chiffre souvent à \$2.00, \$3.00 et même \$4.00, mais nous vous ferons toute réparation pour pas plus de \$1.50 — **OUVRAGE GARANTI.**

Venez à 64 RUE ST-JOSEPH — prenez l'ascenseur et montez au **deuxième Étage**, à la Chambre 9, Tél. 2-6518

L'Imperial Jewelry & Watch Repairing Co. Rgd.

à LEVIS, No 14, rue Carrier — Tél. 288

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins. — J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



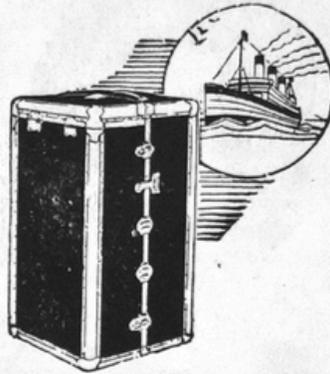
SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XI

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE. O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

ARC. BÉGIN

Manufacturier de valises

Réparations
de
toutes
sortes



Prix
défiant
toute
compétition

27, rue Guenette

:-:

N.-D. Lévis

Maison fondée en 1865

La Librairie Langlais Limitée

ÉDITEURS-IMPORTATEURS

177, RUE ST-JOSEPH,

QUÉBEC

L'endroit par excellence où vous trouverez un très grand choix d'articles de librairie à des prix modérés, tels que :

Livres de piété, Chapelets, Médailles-Scapulaires, Plaquettes, Crucifix, Imagerie, Papeterie de luxe, Fournitures pour écoles, Statues, Registres d'état civil, Articles de fantaisie, etc., etc.—

Demandez notre catalogue.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

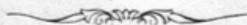
Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



SA MAJESTÉ LE ROI GEORGES V

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

Nouveaux Districts ouverts au tourisme



Parmi les principaux districts ouverts, ces années-ci, au tourisme se trouvent les suivants :

Les Laurentides, au nord de Montréal jusqu'à Mont-Laurier et Ferme-Neuve, la vallée de la Gatineau, entre Hull Maniwaki et Mont-Laurier, la vallée de la Rivière Ottawa, de Montréal à Chapeau, les Laurentides, au nord de Terrebonne, au nord de Joliette et au nord des Trois-Rivières, jusqu'à La Tuque, les districts de Charlevoix, de Chicoutimi et du lac S.-Jean, via Québec, S.-Siméon et Grande Baie.

LA PÉNINSULE DE GASPÉ

La Gaspésie est la dernière addition aux ressources touristiques de la province. Ce joyau du Canada attire dès cette saison, les touristes des quatre coins des États-Unis.

La Gaspésie, véritable province dans la province, est la terre idéale du tourisme et de la vie au grand air. Ces montagnes et ses bains d'eau salée sont renommés.

LE BOULEVARD PERRON encercle complètement la Gaspésie ; il a une longueur de 537 milles. Il est gravelé d'un bout à l'autre. Le voyage, aller et retour, à partir de Montréal, est de 1300 milles, et de 944 milles, à partir de Québec. Pour renseignements écrivez au

BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
QUÉBEC

DEMANDEZ LA CARTE ROUTIÈRE DE 1919

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



SON EXCELLENCE LE DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

Le "Soleil"

LE JOURNAL QUI S'EFFORCE DE DONNER
TOUS LES RENSEIGNEMENTS LE
PLUS TÔT POSSIBLE À TOUS
SES LECTEURS

PUBLIÉ PAR LE

LE "SOLEIL" (limitée)

HENRI GAGNON, Directeur-Gérant

Tél. : Résidence, 433j

Tél. : Atelier, 554w



Olivier Jacques

MARBRIER ET
TAILLEUR DE PIERRE

Importateur de Marbre et
de Granit de toute couleur,
Statues en Marbre, en Fonte
et en Bronze.

Monuments, Épitaphes,
Bénitiers.

RUE SHAW.
LÉVIS

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



LORD WELLINGTON
Gouverneur Général du Canada

**Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.**

L'ACTION CATHOLIQUE

Le journal qu'il FAUT LIRE

Si on veut CONNAITRE

Ce qu'il FAUT SAVOIR.

103, rue Ste-Anne,

QUÉBEC

Secrétariat des Oeuvres

105 rue Sainte-Anne, Québec

Librairie de propagande religieuse et sociale

Un superbe assortiment de livres

Pour le **Clergé**, les **Communautés Enseignantes**
et les **Familles**

Demandez nos listes de romans.

Nos listes de prix sont envoyées **GRATUITEMENT**

Apprenez à devenir mécanicien dentiste

DANS 6 MOIS

Enseigné par un expert. Méthode nouvelle. Position garantie après le cours, à un salaire de \$25.00 et plus. Pour tout détail, s'adresser au

LABORATOIRE
DENTAIRE
LAFRANCE

76 DU PONT

3ème Étage

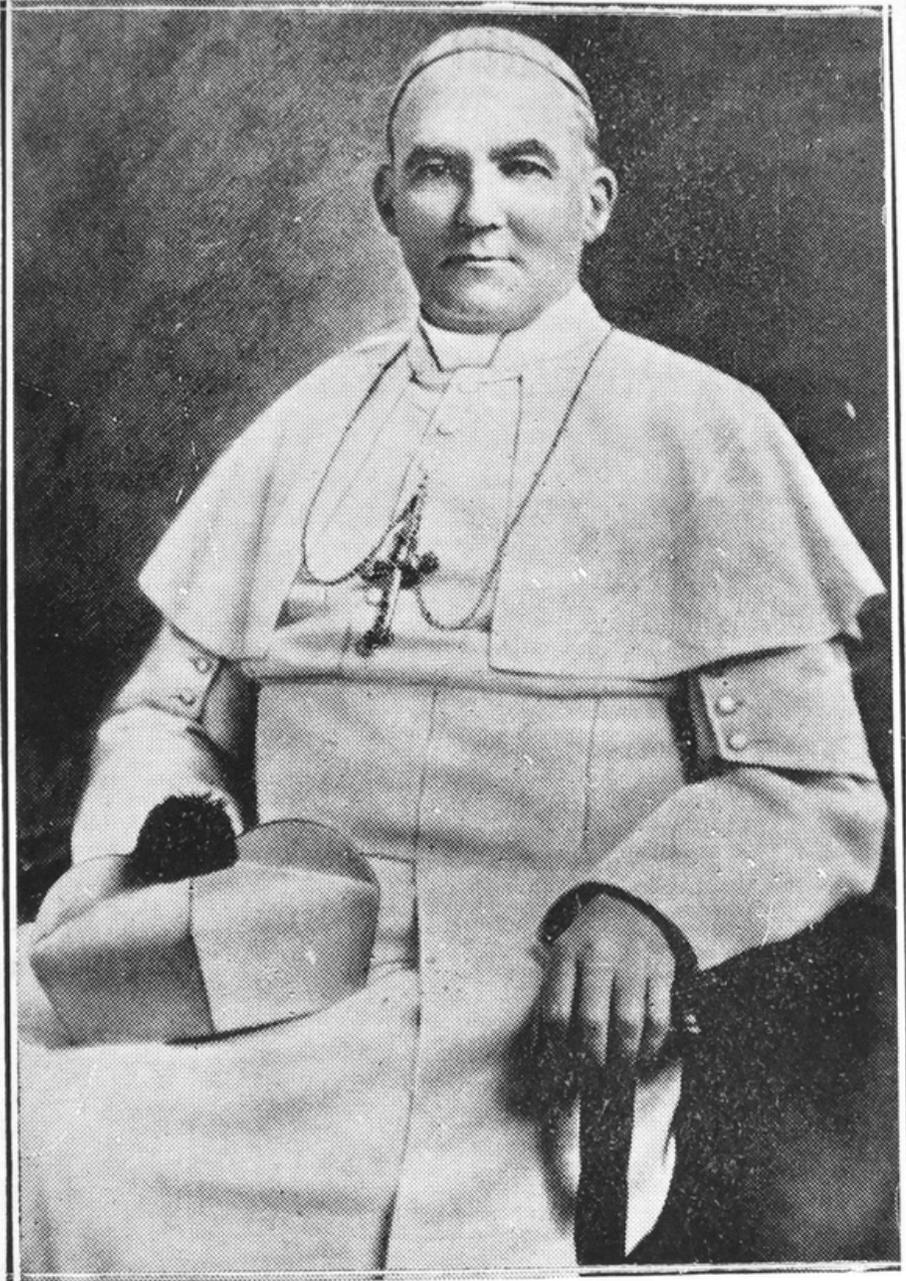
QUÉBEC

Tél. Bureau 2-4146w

Boite Postale 543

Tél. Rés. : 2-4826J

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



S. É. LE CARDINAL RAYMOND-MARIE ROULEAU, O. P.
Archevêque de Québec

Les Prévoyants du Canada

Actif, au delà de \$70,000.00

Leurs rentes sont les meilleures aux meilleures conditions

Payé aux rentiers de 1929 : \$321,237.37

On aura une idée des affaires de cette Compagnie, en réfléchissant que les 200,000 pensions actuellement en vigueur représentent un revenu annuel de \$600,000.00 ou au delà de \$12,000,000.00 dans l'espace de vingt ans.

Ceux qui achètent des rentes aujourd'hui sont certains de se partager les revenus d'un capital d'au moins,
\$20,000,000.00

Demandez des renseignements à l'un des nombreux agents ou au Siège Social :

Édifice des Prévoyants du Canada, 56 rue St-Pierre, QUÉBEC

Succursales : Montréal, Trois-Rivières, Ottawa, etc. etc.

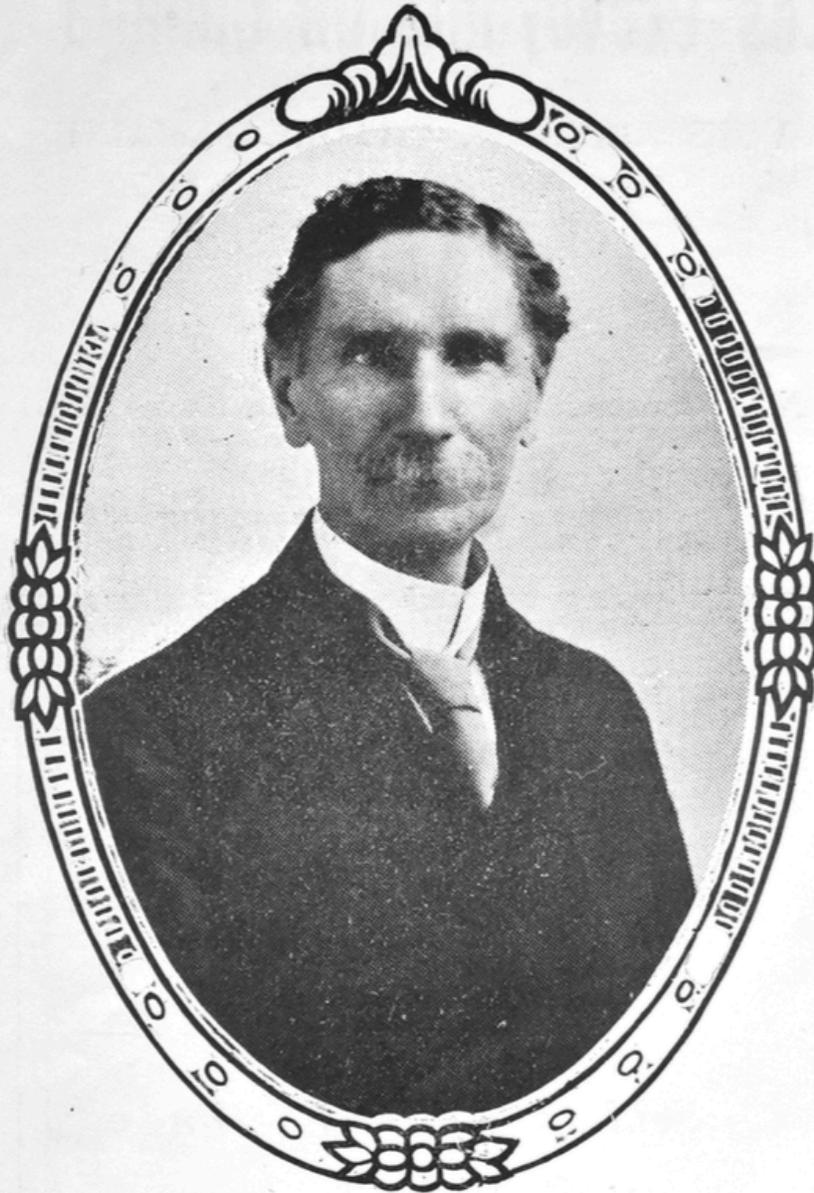
Librairie Garneau, Limitée

Ornements d'église

Littérature religieuse et profane

**47, RUE BUADE
QUÉBEC**

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



L'HON M. C.-H. CAROLL
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.

*Le supplément du samedi
de "l'Événement"*

VOUS APPORTE, CHAQUE SEMAINE,

16 PAGES

DE TEXTE INÉDIT

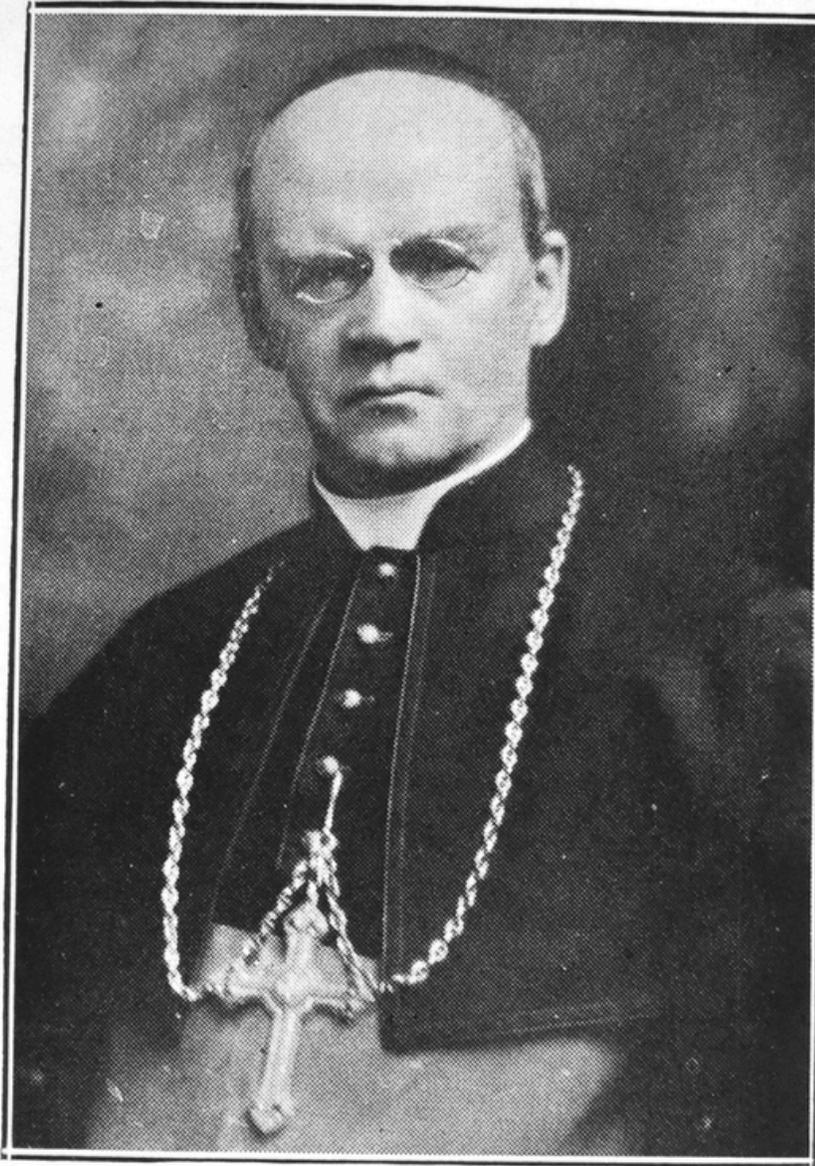
Nombreuses illustrations, Caricatures, etc.

LISEZ-LE CETTE SEMAINE

Avec les compliments de

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec

*Seule banque d'Épargne
à Québec et à Lévis*



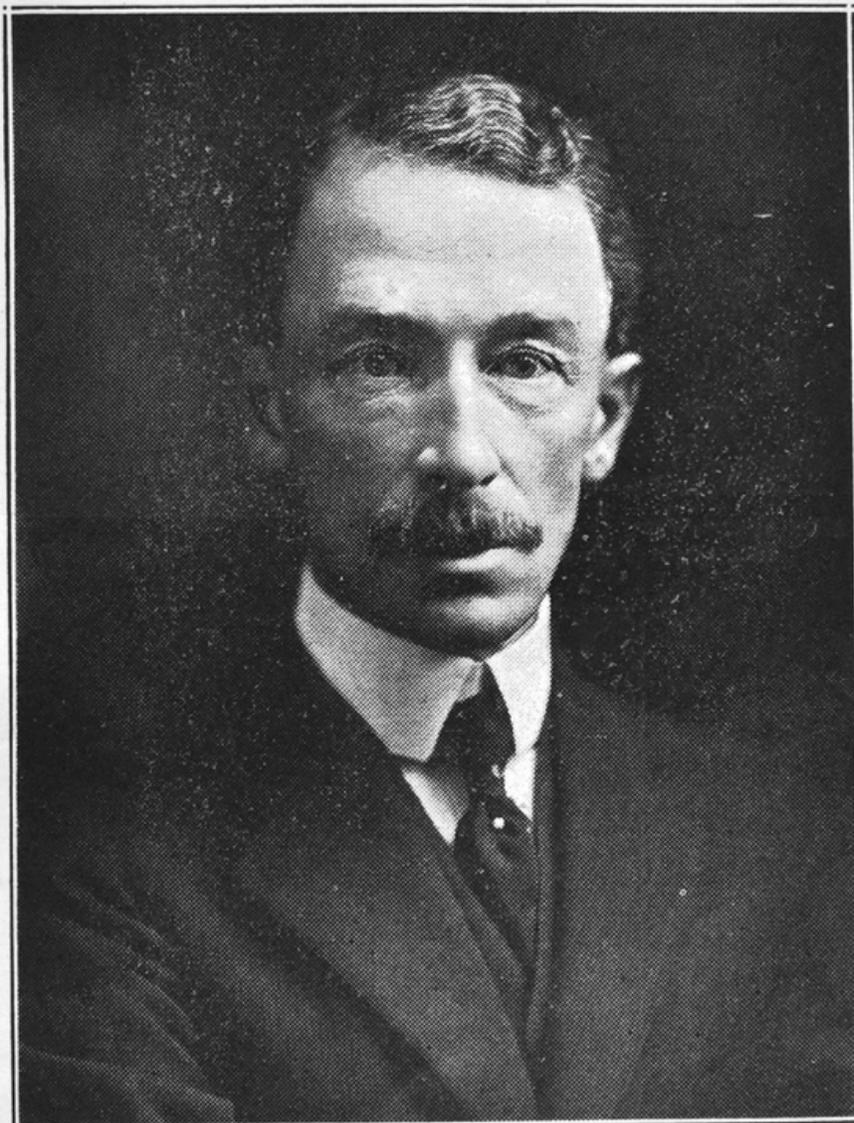
SA GRANDEUR MGR PLANTE
Auxiliaire de Québec

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



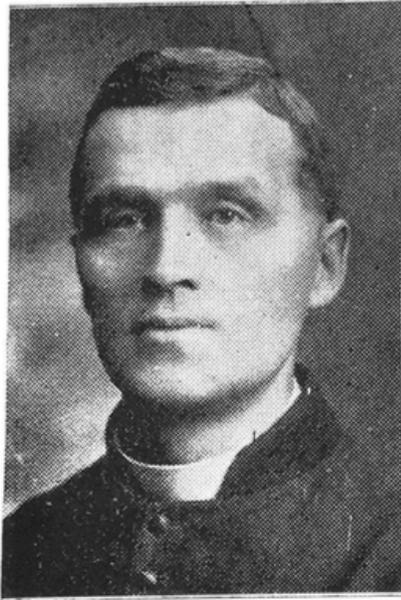
L'HON. M. MACKENZIE KING
Premier Ministre du Canada

Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



L'HON M. L.-A. TASCHEREAU
Premier Ministre de la Province de Québec

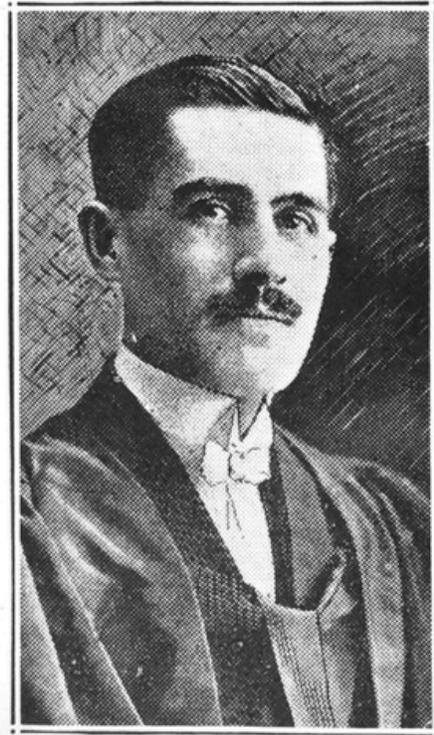
Vos yeux sont en sécurité sous mes soins.— J. A. McCLURE, O. D.,
Optométriste, 109, rue St-Jean.



MGR AUGUSTE BOULET, P. D.
Enfant de la paroisse



M. C.-A. PÂQUET, M. P. P.



M. J.-L.K. LAFLAMME, M. P.

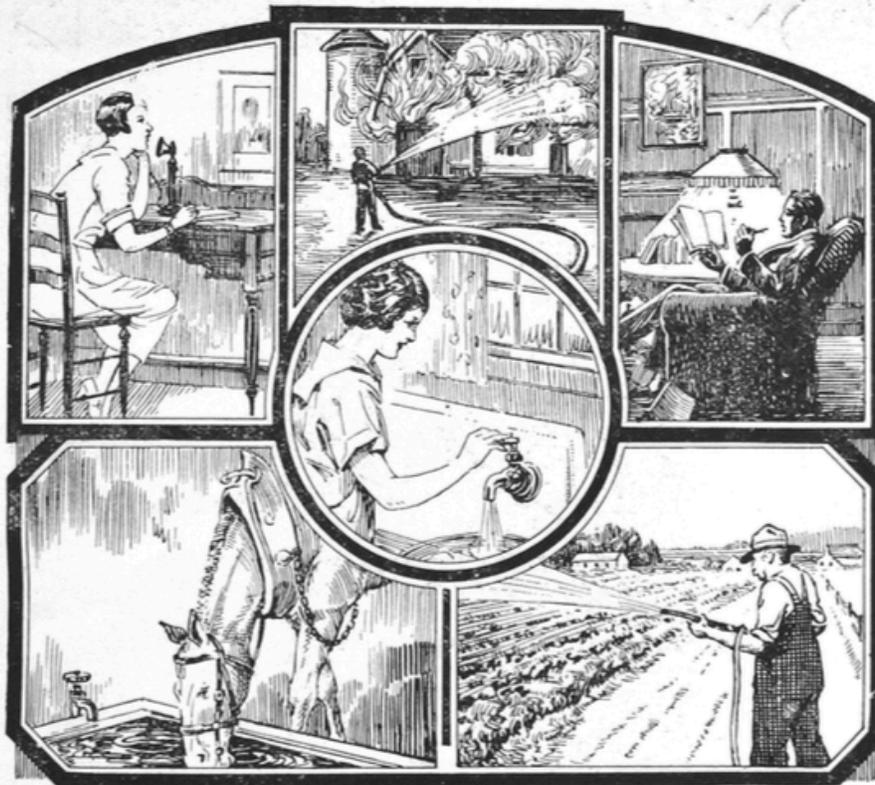
SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE *Dans Nos Municipalités Rurales*

Assurez la prospérité de votre village par l'établissement de services modernes : AQUEDUC, PROTECTION CONTRE L'INCENDIE, ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE et TÉLÉPHONE RURAL.

Notre Compagnie s'occupe exclusivement de l'organisation, finance et construction des services publics pour le compte de municipalités, de particuliers ou de compagnies privées. Nous construisons aussi et opérons ces divers services pour notre propre compte.

La Compagnie d'Entreprises Publiques, Ltée.

72, COTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC. Tél. 2-3300—3301



Les obligations d'utilités Publiques sont les Placements du jour.
Valeur de choix, rendement intéressant.

DEMANDEZ NOTRE LISTE

LE PRÊT MUNICIPAL LIMITÉE

BANQUIERS EN VALEUR DE PLACEMENT

72, COTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC, Tél. 2-3300—3301

**APPRENEZ
A JOUER** **La Guitare Hawaienne**
PAR CORRESPONDANCE



LE PROFESSEUR T.-W. GAGNON ET DEUX DE SES ÉLÈVES GRADUÉS,
jouant aux concerts du Radio, Postes C. H. R. C et C. K. C. V. de Québec.

Nous fournissons à nos élèves un instrument professionnel
GRATIS. Notre cours est pour garçons et filles.

Le Conservatoire de Musique Hawiienne est la seule institution
enseignant la musique par correspondance, avec cours complet
en français, à Québec.

Quelques sous par jour suffisent à payer le cours en entier.

Nous garantissons de vous enseigner à jouer un morceau dès
la première journée.

Écrivez aujourd'hui pour connaître nos termes de paiements
faciles, etc. Adressez à

Le Conservatoire de Musique Hawiienne

STUDIO, 74 RUE ST-JOSEPH

QUÉBEC